



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°19

Réunion du vendredi 31 octobre 2025

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

U20 – U18 – U17 – U16 – CDM – ANCIENS - REPORT

La Commission informe que les matchs des championnats U20 – U18 – U17 – U16 - CDM – ANCIENS ne pouvant être joués le 02/11/2025 (terrain impraticable / indisponible ou autre motif) seront automatiquement reportés au 09/11/2025 si le calendrier des 2 équipes concernées le permet.

SENIORS – CHAMPIONNAT

500 568 - PARIS FC 2 – R1/B

Demande du club pour jouer les rencontres de son équipe sur le terrain d'honneur du Parc des Sports Interdépartemental à CRETEIL,

Après avoir pris note de l'avis de la C.R.T.I.S.,

La Commission autorise le club de PARIS FC., à utiliser ce terrain pour ces matches.

53391751 VILLEJUIF US 1 / COLOMBIENNE FOOT ES 1 du 01/11/2025 (R1/B)

Demande du club pour jouer les rencontres de son équipe sur le stade Louis DOLLY à VILLEJUIF,

Après avoir pris note de l'avis de la C.R.T.I.S.,

La Commission autorise le club de VILLEJUIF US, à utiliser ce terrain pour ces matches.